



Brevet Professionnel
RESPONSABLE
D'EXPLOITATION AGRICOLE

BP REA - Niveau IV

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 ans (inclus)*
Avoir obtenu un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou supérieur, ou suivi une seconde générale

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Recrutement

Préinscription en ligne sur www.cfa-piemont-pyrenees.fr
ou demander une fiche d'inscription

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage

**Métiers visés
ou poursuite d'études**

Salarié dans une exploitation agricole, un groupement de producteur, une coopérative agricole ...
S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole

Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le Certificat de

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau IV
Obtention de la Capacité Professionnelle Agricole

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer une activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Etre capable de mettre en œuvre, individuellement et/ou collectivement, les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits et services de l'exploitation, qui, combinées, constituent le système d'exploitation :

- un (ou des) atelier(s) de production en élevage et cultures fourragères ou/et élevage hors-sol et spécialisé ou/et culture(s) pérenne(s) ou/et cultures de plein champ ou/et cultures sous abri ;
- une (ou des) activité(s) créatrice(s) de valeur ajoutée sur son exploitation par vente de produits qu'il transforme ou/et de services

Organisation de la formation

Date de début : Septembre 2016
Date de fin : Juin 2018

2 années en alternance : 37 semaines de cours au CFA + 57 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Contenu

Unités capitalisables	Contenu
UC Générale 1	Communication, Mathématiques, Informatique
UC Générale 2	Connaissances Scientifiques, Agriculture et Société
UC Professionnelle 1	Diagnostic Global de l'Exploitation
UC Professionnelle 2	Dynamiques de territoire
UC Professionnelle 3	Organisation du travail dans l'exploitation agricole
UC Professionnelle 4	Gestion et suivi administratif de l'exploitation
UC Professionnelle 5	Commercialisation des produits de l'exploitation
UC Professionnelle 6	Projet professionnel
UC Technique 1	Conduite d'un atelier de production
UC Technique 2	Conduite d'un second atelier de production ou d'un atelier de transformation ou de service
UCARE 1	2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à choisir parmi celles proposées par le centre de formation
UCARE 2	

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 12 Unités capitalisables et envoyer un relevé de carrière de 4 trimestres minimum.

* La limite d'âge peut être reculée jusqu'à 30 ans, si l'apprenti prépare un diplôme ou un titre supérieur à celui déjà obtenu.

Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme (exemple : dispositif d'aide individualisée Accre, Nacre ou Cape).

Nous contacter :

**Centre de Formation
d'Apprentis
Piémont-Pyrénées**

**E.P.L.E.F.P.A. de Saint-Gaudens
16, rue Olivier de Serres
31 800 SAINT-GAUDENS**

**Tél : 05.61.94.55.00
cfa.st-gaudens@educagri.fr**

